

# Les stages de lecture labiale 2026

**Les deux stages organisés par l'ARDDS, courant du mois d'août 2026 auront lieu à  
Notre Dame de l'Ouÿe, Les Granges-le-Roi (91)**

*La lecture labiale permet aux personnes devenues sourdes, appareillées ou implantées cochléaires, et quel que soit leur âge, d'améliorer leur intelligibilité de la parole.*



## DATES

Semaine 1 : **Samedi 08 au samedi 15 août**  
Semaine 2 : **Samedi 15 au samedi 22 août**

## LIEU

**Notre Dame de l'Ouÿe, Route de l'Ouÿe  
91410 Les Granges-le-Roi**  
(Dourdan, Essonne)

## PUBLIC

Personnes devenues-sourdes, malentendantes, orthophonistes, étudiants en orthophonie

## PROGRAMME

Matin (samedi et dimanche compris) : théorie et pratique de la lecture labiale avec des orthophonistes DE

Après-midi et soirée : échanges et retours d'expériences entre stagiaires et orthophonistes, activités adaptées, excursions, conférences, etc.

## HEBERGEMENT

Pension complète, en chambre individuelle ou double tout confort (avec WC-douche).

## TARIFS (par semaine)

- Pour les personnes en activité**, avec prise en charge (employeur, formation professionnelle, organismes, etc...) **2100 €**

En externe **1400 €**

S'adresser pour renseignements et devis à :

[stages-lecture-labiale@ardds.org](mailto:stages-lecture-labiale@ardds.org)

Les matinées, de 9h à 12h, sont consacrées à l'initiation, l'entraînement, l'approfondissement à la Lecture Labiale pour les stagiaires de tous âges par des orthophonistes diplômés et spécialement formés.

Cinq ou six orthophonistes encadrent chaque semaine une soixantaine de personnes réparties suivant leur niveau (débutant, perfectionnement 1 et 2, approfondissement).

## Pour les autres

(Forfait formation + hébergement + activités)

- Chambre individuelle : **900 €**
- Chambre double : **730 €**
- Externes** (Forfait formation seul) : **530 €**  
(Sorties en sus)
- Accompagnant** (Sorties en sus) **660 €**

## Acompte de 400 Euros exigé à la réservation

- De préférence par mail accompagné d'un virement (RIB communiqué sur demande)
- Sinon par courrier avec chèque à l'ordre de l'ARDDS.

**Solde à régler** avant le **30 mai 2026**.

Ces stages étant une activité associative, l'adhésion à l'ARDDS est obligatoire par chèque ou virement séparé :

35 € adhésion et abonnement journal 6MM ou 20 € adhésion seule.

Vous pouvez adhérer à la section ARDDS de votre département pour bénéficier des activités locales.

Dans ce cas, merci de nous en informer.

**Désistement** : les personnes inscrites ne pourront obtenir le remboursement des sommes versées qu'en cas de force majeure ou si un remplaçant a été trouvé. Aucun remboursement total possible après le 1er juin 2026

## SOLIDARITE

Assistance : Une aide financière et/ou un échéancier seront étudiés pour les personnes en ayant besoin pour pouvoir s'inscrire et qui souhaitent le faire.

Contribution : Vous pouvez prendre part à cette action de solidarité en faisant un don

Pour demande ou don écrire à : [tresorerie@ardds.org](mailto:tresorerie@ardds.org)